

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie du Grand Est

**Décision n° 565 du 14 janvier 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
du groupement de gendarmerie départementale de la Marne**

NOR : INTJ2101011S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie du Grand Est, commandant la formation administrative de Champagne-Ardenne, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Marne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 15630 du 7 décembre 2020 (NOR : INTJ2034010S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2021 :

Gérard	Servan	NIGEND : 194 339	NLS : 8 047 839
---------------	--------	------------------	-----------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} février 2021 :

Latuilière	Guillaume	NIGEND : 240 111	NLS : 8 087 543
Chambault	Gaëtane	NIGEND : 233 182	NLS : 8 085 815
Bellanger	Julien	NIGEND : 189 203	NLS : 8 039 102

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} février 2021 :

Humbert	Jérôme	NIGEND : 211 720	NLS : 8 066 723
Girouard	Vanessa	NIGEND : 316 467	NLS : 8 092 529
Peytouraud	Rémy	NIGEND : 229 182	NLS : 8 084 958
Truccolo	Amélie	NIGEND : 230 769	NLS : 8 078 335

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} février 2021 :

Horodecki	Priscilla	NIGEND : 211 970	NLS : 8 063 502
Marin	Yann	NIGEND : 300 110	NLS : 8 089 996
Verbrugghe	Jérôme	NIGEND : 190 631	NLS : 8 039 393
Moreau	Vivien	NIGEND : 349 958	NLS : 6 767 662
Mialet	Rémy	NIGEND : 177 670	NLS : 8 033 454

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2021.

*Le général,
commandant adjoint de la région de gendarmerie
du Grand Est, commandant la formation administrative
de Champagne-Ardenne, commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Marne,*
B. Louvet